



Un contrat de travail et un diplôme à la clé !

Destiné aux garçons et aux filles de moins de 30 ans, le contrat d'apprentissage est un CDD de 3 ans signé entre une entreprise et l'apprenti, comportant une période d'essai de 45 jours en entreprise⁽¹⁾.

A Aides pour l'entreprise

- ▶ Déduction fiscale de taxe d'apprentissage pour les entreprises de 250 salariés et plus qui dépassent le seuil de 5% de contrats favorisant l'insertion professionnelle
- ▶ Aide à l'apprentissage⁽²⁾ : 1000€ à l'embauche d'un apprenti pour les entreprises de moins de 250 salariés (si c'est la première fois que l'entreprise embauche un apprenti ou si elle en recrute un supplémentaire)
- ▶ Prime à l'apprentissage : 1000€ supplémentaires versés par les Régions aux entreprises de moins de 11 salariés
- ▶ Aides spécifiques aux personnes handicapées (sous conditions). Contactez notre référent handicap : gazaillet.marieamelie@afpi84.com

M Le maître d'apprentissage

- ▶ L'entreprise désigne un tuteur pour encadrer le jeune. Ce Maître d'Apprentissage doit justifier d'une expérience professionnelle de 2 à 3 ans dans le domaine du diplôme préparé par l'apprenti.

! Aides pour les alternants

- ▶ Formation gratuite prise en charge par le Conseil Régional, les entreprises (Taxe d'Apprentissage) et par les branches professionnelles
- ▶ Carte d'étudiant des métiers ouvrant droit aux réductions dans les cinémas, musées, transports...
- ▶ Dispositif « ZOU ! Etudes » mis en place par la Région pour les trajets domicile-CFA/Entreprise en Région Sud
- ▶ Aide Personnalisée au Logement (APL) versée sous conditions par la CAF
- ▶ Dispositif MOBILI-JEUNE (sous conditions)
- ▶ Aides spécifiques aux personnes handicapées (sous conditions), contactez notre référent handicap : gazaillet.marieamelie@afpi84.com

€ Rémunération de l'apprenti

Réforme de la formation professionnelle, nouvelles modalités à paraître sur

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/>

- ▶ Aucune charge salariale pour l'apprenti
- ▶ Charges patronales :
 - Les entreprises de moins de 11 salariés sont exonérées*
 - Les entreprises de 11 salariés ou plus ne paient que les contributions d'aide au logement, au transport ainsi que les cotisations d'assurance chômage et de retraite complémentaire. Ces charges sont calculées sur 89% du salaire.

	18-20 ans	21 ans et +	18 ans et + Entreprises UIMM***
1 ^{ère} année	41% du SMIC**	53% du SMIC**	55% du SMIC**
2 ^{ème} année	49% du SMIC**	61% du SMIC**	65% du SMIC**
3 ^{ème} année	65% du SMIC**	78% du SMIC**	80% du SMIC**

* A l'exception d'éventuelles cotisations supplémentaires d'accidents du travail et de retraite complémentaire

** ou du salaire minimum correspondant à l'emploi s'il est plus favorable

*** Entreprises relevant de la Convention Collective de la Métallurgie

(1) Formulaire du contrat Cerfa n° 10103#05

(2) sous conditions (cf. accords de branche professionnelle)

www.formation-technologique.fr



CFAI 84 - Antenne de Pertuis

115, rue Louis Lumière
ZAC Saint-Martin
84120 Pertuis

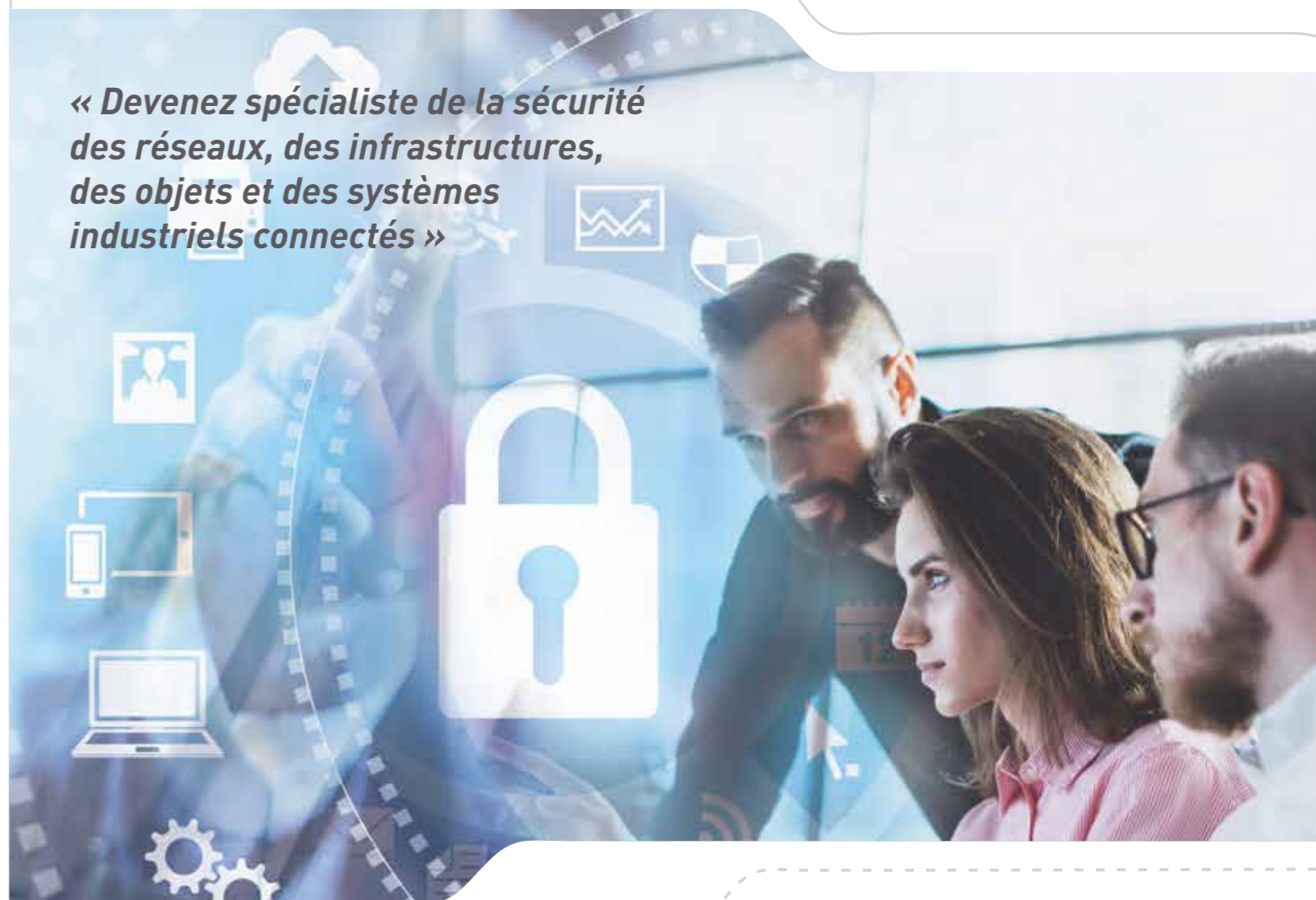
Tél : 04 90 77 05 94

antenne-pertuis@cfai84.com

▶ BAC +5

MANAGER EN INGÉNIERIE INFORMATIQUE CYBERSÉCURITÉ

« Devenez spécialiste de la sécurité des réseaux, des infrastructures, des objets et des systèmes industriels connectés »



▶ www.formation-technologique.fr

pôle formation des industries technologiques

CRÉATEUR DE COMPÉTENCES

VAUCLUSE



Maîtriser la sécurité de son système d'information est devenu un enjeu stratégique pour les entreprises : devenez spécialiste en Cybersécurité et déployez l'infrastructure et les solutions logicielles adaptées.

Diplôme délivré par ITESCIA, école du i-management de la CCI Paris Île-de-France et enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) en niveau 1 (FR) et niveau 7(EU), sous le code NSF 326n, par arrêté du 25 janvier 2011 publié au Journal Officiel du 2 février 2011



MANAGER EN INGÉNIERIE INFORMATIQUE – CYBERSÉCURITÉ

SPÉCIALISATION RÉSEAUX SÉCURITÉ

Pour quels métiers ?

- **Expert en sécurité :**
- Réseaux et infrastructures
 - Site, système d'information, Datacenter, Cloud
 - Objets connectés
 - Équipements industriels communicants

- **Ingénieur réseaux**
 ► **Chef de projet informatique**
 ► **Directeur des systèmes d'information**
 ► **Responsable de la sécurité des systèmes d'information**

Salaires moyen d'embauche de 37k€ brut par an (enquête pour la CNCP promotion 2014)

- + Accompagnement personnalisé à la recherche d'entreprises
- + Une formation gratuite et rémunérée, offrant une solide expérience en entreprise
- + Un diplôme Bac+5 reconnu par l'Etat
- + Des enseignants spécialistes des métiers de la sécurité et des réseaux
- + Une pédagogie par projet
- + Une ouverture sur l'international
- + Un tutorat de qualité

Les + de la formation

Niveau d'entrée

Être titulaire d'un Bac+2 en informatique (DUT MMI, DUT Informatique, BTS SIO, classes préparatoires scientifiques...)

Sélection

Admissibilité sur dossier de candidature, tests et entretiens

Type de contrat

Contrat d'apprentissage pour les moins de 30 ans (à conclure avec une entreprise)

Frais de scolarité

Formation en alternance (contrat d'apprentissage)
 La formation est gratuite pour l'alternant, son coût est pris en charge par le Conseil Régional (subvention) et les entreprises (taxe d'apprentissage et/ou fonds propres)

Rythme

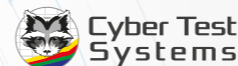
2 semaines en centre de formation* / 3 semaines en entreprise
 *600h d'enseignements en centre /an

Durée de la formation

3 ans



Modules métier



Modules généraux

Contact

LE PROGRAMME

Année



Année préparatoire (L3)

- Gestion de projets
- Anglais
- Statistiques, probabilités
- Programmation HTML/ CSS/ PhP/ Javascript/ Python
- Système de Gestion de bases de données
- Algorithmique appliquée
- Préparation à la certification CCNA composite
- Réseaux définis par le logiciel (SDN)
- Sécurité des accès
- RGPD, CNIL
- Projet type POC
- Savoir-être et savoir-faire en entreprise

Année



- Préparation à la certification CCNA sécurité
- Préparation à la certification CCNA CyberOps
- Sécurité des systèmes Windows
- Sécurité des systèmes GNU/ Linux
- Défense en profondeur
- Cyberdéfense: SOC/NOC
- Incident/ Response
- Cyberkillchain
- Metasploit
- Mémoire de veille technologique (Français et Anglais)
- Projet type POC

Année



- Sécurité des réseaux industriels
- IOT
- Analyse post-modem (forensic)
- Normes ISO 22301, 27001-27005
- EBIOS
- RGPD
- Sécurité Offensive (pentest)
- Projet de type POC
- Certification PCNSE + PCCT Palo Alto
- Développement Ruby

- Management opérationnel
- Anglais TOEIC
- Statistiques/ Probabilités

- Mémoire d'entreprise
- Interculturalité
- Droit informatique

Tél : 04 90 81 54 50
 contact@cfai84.com

EN SAVOIR +

